

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
30 Mars 2021

~~~~~

Date d'affichage  
30 Mars 2021

~~~~~

Nombre de conseillers

~~~~~

|             |    |
|-------------|----|
| En exercice | 29 |
| Présents    | 26 |
| Votants     | 29 |

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 7 AVRIL 2021 A 19 H 00**

**La séance est présidée**  
**par Madame Sylvie BUTIN, Maire.**

**ÉTAIENT PRESENTS :**

Mesdames BUTIN – LAINÉ - LANGE - BIEN – MATHIEU – DUBOIS – LAQUIEZE -  
ABITBOL - PIRSON – LEGER – CHARPENTIER – BECRET - GOUVENAUX - PEREZ  
Messieurs GAINETTE - GAUMONT - BRUNI – MAÏDA – CHAUFFERT – PIGNY  
HATAT – DOMANGE - CHERRONNET – LOMBARD - LEGER – KISKELL

**POUVOIR :**

Madame VIRASSAMY PADEYEN à Madame Rose-Marie LAINÉ  
Monsieur Éric DECLUY à Monsieur Michel BRUNI  
Monsieur José KAPPÉ SOPIO à Monsieur Jean-Pierre MAÏDA

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Monsieur Paul LEGER a été désigné secrétaire de séance.

~~~~~

Le procès-verbal de la séance du 17 Février 2021 a été approuvé à l'unanimité

N° 2021/15 – OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2020
« BUDGET PRINCIPAL VILLE »

**N° 2021/15 – OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2020
« BUDGET PRINCIPAL VILLE »**

En application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14,

Vu la délibération n° 2021-07 du 17 Février 2021 portant clôture du budget annexe ZAC Mont Michaud au 31 Décembre 2020, et transfert du résultat de clôture excédentaire en section de fonctionnement de 33 138.66 €, compte 002.

Après avoir approuvé le compte administratif 2020 du budget principal de la ville de Saint-Memmie, qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 3 757 105.07 €,

Vu l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2020 ci-joint, s'élevant à 603 791.00 € en dépenses et 357 307.00 € en recettes soit un solde négatif de 246 484.00 €,

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître un solde d'exécution positif s'élevant à 814 831.64 €,

Considérant l'état des dépenses engagées non mandatées après service fait au 31 décembre 2020 et des recettes certaines restant à recevoir à la même date,

Il vous est proposé :

⇒ d'**AFFECTER** au budget le résultat comme suit :

- Affectation à l'excédent reporté, compte 002, pour 3 790 243.73 €.
- Résultat d'investissement, compte 001 : excédent de 814 831.64 €.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour	29
Abstention	0
Contre	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie **le 8 Avril 2021**.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN